

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24361**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine : Sciences, technologie, santé Mention : Systèmes à énergies renouvelables et alternatives (SERA)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université du Havre (Ministère de l'enseignement supérieur)	Monsieur le président de l'université du Havre

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255 Electricite, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce diplôme permettra d'exercer, dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, de l'ingénierie électrique, et des énergies renouvelables, les fonctions suivantes :

- Gestionnaire de projets (organisation)
- Management chez les exploitants et intégrateurs (organisation)
- Technico-commercial chez des fabricants, (communication)
- Technicien de bureaux d'études chez les installateurs (Production)
- Agent de développement dans les collectivités locales, les associations et les organismes liés à l'énergie (communication)
- Pré-diagnostiquer et argumenter au plan technique et économique des solutions rationnelles en matière d'alternatives énergétiques (solutions incluant les filières renouvelables et les nouvelles technologies de l'énergie),
- Concevoir, initier, vendre, mettre en œuvre, gérer et suivre les réalisations de ce domaine
- Réaliser des expertises énergétiques et proposer des améliorations d'installations.
- Informer, sensibiliser et assister les maîtres d'ouvrages et le public sur les solutions en termes d'efficacité énergétique par l'intégration rationnelle des Nouvelles Technologies de l'Energie.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Techniciens supérieurs travaillant dans le domaine du génie électrique
- Techniciens supérieurs travaillant dans le domaine de la maintenance
- Techniciens supérieurs travaillant dans le domaine de l'énergétique
- Opérateurs de fabrication et d'installation d'équipements en énergie éolienne, solaire

- Ingénieur / Ingénieure d'études en génie électrique
- Responsable de maintenance en énergie
- Chargé / Chargée d'affaires en électricité
- chargé d'affaire photovoltaïque
- bureau d'étude photovoltaïque
- conseiller Info Energie

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1602 : Électricité bâtiment

F1202 : Direction de chantier du BTP

F1106 : Ingénierie et études du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

volume horaire global étudiant : 468

volume horaire projet tuteuré : 64/140

durée stage : 12 semaines

contenu formation :

UE1 / 3ects / connaissances transversales de base outils d'analyses de données

UE2 / 15ects / nouvelles technologies de l'énergie, énergies renouvelables

UE3 / 12 ects / management - gestion

UE4 / 12 ects / maîtrise de l'énergie

UE5 / 6ects / projets tutorés

UE6 / 12ects / stage en entreprise

- Le contrôle continu représentera une part importante dans les évaluations.
- Pour les examens terminaux l'anonymat des copies sera respecté ;
- Les modalités propres à chaque UE seront réexaminées chaque année (suite à l'évaluation des enseignements) et soumises à

l'approbation du CEVU

- Les différentes UE d'un même semestre se compensent de manière pondérée.

Afin de valider le diplôme, il faut avoir, avant la comptabilisation de la note de stage une moyenne pondérée minimale de 10 sur l'ensemble des UE de la formation

$$MHS = (UE1 + 5UE2 + 4UE3 + 4UE4 + 2UE5) / 16$$

- La note finale pour l'obtention du diplôme intègre la note de stage :

$$M = (UE1 + 5UE2 + 4UE3 + 4UE4 + 2UE5 + 4UE4) / 20$$

- Une mention sera attribuée en fonction des résultats : Passable, Assez Bien, Bien et Très Bien respectivement pour des notes supérieures à 10, 12, 14 et 16.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 1 ans.

Validité des composantes acquises : 1 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		équipe pédagogique
En contrat d'apprentissage	X		non
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation	X		équipe pédagogique
Par candidature individuelle	X		équipe pédagogique
Par expérience dispositif VAE	X		équipe pédagogique

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

arrêté du 30 mai 2012

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

licence pro n°20060450

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<https://www.univ-lehavre.fr>

service OISEAU : 02.32.74.42.29/28

oiseau@univ-lehavre.fr

Autres sources d'information :

<https://www.univ-lehavre.fr>

Site internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

Université du Havre : Normandie - Seine-Maritime (76) [Le Havre]

Université du Havre - 25 rue Philippe Lebon - BP1123 - 76063 Le Havre cedex

tél : 02.32.74.40.00

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université du Havre - 25 rue Philippe Lebon - BP1123 - 76063 Le Havre cedex

tél : 02.32.74.40.00

Historique de la certification :